

Section I :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N° DNCMP/...222.../T/2017 pour les travaux de réhabilitation partielle du Lycée Saint Augustin de GITARAMUKA

Date de publication : ...23.../...6.../ 2017

Date d'ouverture : ...24.../...7.../ 2017

Objet du marché

1. Le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique lance un Avis d'Appel d'Offres pour la réhabilitation partielle du Lycée Saint Augustin de GITARAMUKA et invite, par le présent Appel d'Offre, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour pour **les travaux de réhabilitation partielle du Lycée Saint Augustin de GITARAMUKA en province KARUSI**

2. **Financement : Budget Général de l'Etat, exercice 2017**

3. **Allotissement** : le marché est constitué par un seul lot.
Les travaux consistent à réhabiliter la charpente et la couverture du bloc dortoir.

Les matériaux nécessaires pour la réhabilitation de la charpente et couverture :

- Tube métallique 40x40 ;
- Tôles galvanisées BG 28 teintées ;
- Gouttière métallique ;
- Crochet pour les tôles ;
- Faitière BG 28 galvanisée teintées ;
- Baguette ;
- Disque à couper ;
- Mastic de fer.

4. **Visite du site**

Une **visite guidée** du site des travaux sera organisée en date du ...7.../...7.../ 2017 à 10 heures (heure d'arrivée au Lycée Saint Augustin de GITARAMUKA) afin de connaître les exigences et la situation du marché.

5. Validité des offres :

Les offres sont valables pour une période de 90 jours comptés à partir de la date d'ouverture des offres.

6. Délai d'exécution : le délai d'exécution est d'un (1) mois.

7. Condition de participation ou soumissionnaire admis à concourir

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement de soumissionnaires et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 55 du Code des Marchés publics en vigueur au BURUNDI.

8. Acquisition et consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu par les candidats qui le désirent à l'adresse indiquée ci-après : **le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Building de l'Education– 4^{ème} étage, Bureau n°405**, moyennant le paiement de **cinquante mille (50 000) francs burundais (BIF)** sur le compte n° 1101/001.04 ouvert à la BRB.

Le DAO peut être consulté à la même adresse tous les jours ouvrables et pendant les heures de services.

9. Dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 24/07/2017 à **10 heures** et être accompagnées d'une garantie bancaire de soumission d'un montant d'**un million cinq cent de francs burundais (1 500 000 FBU)**. Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

10. Ouvertures des offres

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent et un représentant de la DNCMP, en date du 24/07/2017 à **10 heures 30 minutes** au building du **Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**, 4^{ème} étage N°405.

**LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
AU MINISTERE DE L'EDUCATION, L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.**

